



# LIVRET SCOLAIRE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES DAREYSSES  
ÉCOLE MATERNELLE JULES VERNE  
GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE



## RENTRÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

### SOMMAIRE:

Les Écoles

PAGE 03

Section Bilingue Occitan & U.L.I.S

PAGE 04

Horaires et T.A.P

PAGE 04

Accueils enfants et jeunes sur le temps scolaire

PAGE 05

Accueils enfants et jeunes les mercredis

PAGE 06

Accueils enfants et jeunes sur les vacances

PAGE 07

ALAE

PAGES 08

Cantine

PAGES 09

infos pratiques

PAGES 10-11-12



# ÉCOLE MATERNELLE JULES VERNE

## Section Bilingue OCCITAN

DIRECTRICE : MADAME NAVARRO

ADRESSE : RUE LOUIS PASTEUR , VERDUN-SUR-GARONNE

TEL : 05 63 02 57 32

POUR JOINDRE LES DELEGUES DE PARENTS D'ÉLÈVES:  
deleguesparentsjulesverne@gmail.com



STATIONNEMENT : PARKING RUE LOUIS PASTEUR

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES DAREYSSES



STATIONNEMENT : PARKING RUE LOUIS PASTEUR

DIRECTEUR : MONSIEUR MINAULT

ADRESSE : RUE JOLIOT CURIE , VERDUN-SUR-GARONNE

TEL : 05 63 02 50 66

POUR JOINDRE LES DELEGUES DE PARENTS D'ÉLÈVES:  
dareysse82600@gmail.com

# GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE

DIRECTRICE: MADAME ROUYRE

ADRESSE : CHEMIN DE LA FONTAINE DE PARIS  
VERDUN-SUR-GARONNE

TEL : 09 72 57 69 29

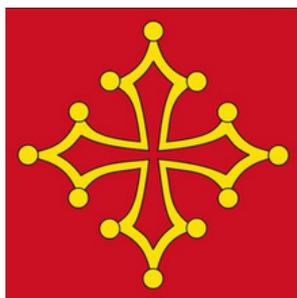
POUR JOINDRE LES DELEGUES DE PARENTS D'ÉLÈVES:  
delegues.parents.lafontaine@gmail.com



L'UTILISATION DU PARKING D'INTERMARCHÉ EST POSSIBLE ET VIVEMENT RECOMMANDÉE  
GRÂCE À LA CONVENTION SIGNÉE ENTRE LA MAIRIE ET L'ENSEIGNE

# Section bilingue Occitan

## & CLASSE ULIS



### Section bilingue Occitan

Sur la commune de Verdun-sur-Garonne deux écoles sont concernées par cette section :

l'école maternelle Jules Verne et l'école élémentaire des Dareysses.

Les enfants peuvent intégrer la classe occitane dès la petite section et jusqu'au CE2.

L'enseignement se poursuit jusqu'au CM2 et une continuité est proposée au collège Simone Veil de Verdun-sur-Garonne. Les demandes pour la section bilingue sont dérogatoires à la carte scolaire.

### Dispositif U.L.I.S

Les Unités Localisées pour L'Inclusion Scolaire (U.L.I.S) sont des dispositifs ouverts pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Elles permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leur potentialité et à leurs besoins, afin d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

Ce dispositif est en place sur l'école élémentaire des Dareysses et il y a une continuité avec le collège Simone Veil de Verdun-sur-Garonne.



## HORAIRES DES ÉCOLES & TAP

### Temps d'activités périscolaires

JOURS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
Cours	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-11h30	8h30-12h00	8h30-12h00
Ouverture	13h50	13h50		13h50	13h50
Cours	14h00-16h00	14h00-16h00		14h00-16h00	14h00-16h00*

\*Les cours finissent à 15h00 sur les écoles des Dareysses et La fontaine

### Horaires du Temps d'Activités Périscolaires

Le TAP est animé par des animateurs et des ATSEMs (temps d'activités non facturé aux familles). Il y est proposé diverses activités comme le théâtre, la relaxation, le badminton, les percussions, le roman-photo, ...

École Jules Verne : mercredi 08h30-09h30

École des Dareysses : vendredi 15h-16h

École la fontaine : vendredi 15h-16h



# Accueils enfants et jeunes sur le temps scolaire à Verdun-Sur-Garonne

QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	UNE COMPÉTENCE DE...	QUI ORGANISE ?	CONTACT
<b>CRÈCHE</b>	0-3ans 	TOUS LES JOURS 7h30-19h		Crèche associative A Deux Mains	05 63 65 31 22
<b>CANTINE</b>	3-11ans 	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI temps scolaire 12h-14h		 CRM RODEZ TRAITEUR GOUT / PARTAGE / PROXIMITÉ	Service Enfance 05 63 02 39 16
<b>ALAE</b>	3-11ans 	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI temps scolaire 7h30-8h20 12h00-14h00 16h-18h30 15h-16h (TAP du vendredi)			Coordination des ALAE 06 98 09 79 82
<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>	11-18ans 	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 12h-14h		Établissement scolaire	Département : 05 63 91 82 00 Région à Montauban : 05 61 39 69 82
<b>ACCUEIL JEUNES</b>	14-17ans 	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI 18h-21h30 VENDREDI 18h-23h	 Les 9 communes		MJC: 06 75 37 92 98
<b>PIJ</b> (point info jeune)	12-25ans 	DU MARDI AU SAMEDI <b>De Septembre à Juin :</b> Mardi et jeudi 9h30-19h Mercredi et vendredi 14h-19h Samedi : 9h-18h  <b>De Juillet à Aout :</b> Mardi et jeudi de 9h à 17h Mercredi de 13h à 20h Vendredi et samedi : 15h à 22h	 Les 9 communes		PIJ: 05 63 27 01 72
<b>CMJ</b> (Conseil Municipal Jeune)	9-13ans 	SELON LES PROJETS			Animation CMJ: 07 57 00 84 87

# Accueils enfants et jeunes sur les **mercredis** des temps scolaires à Verdun-Sur-Garonne

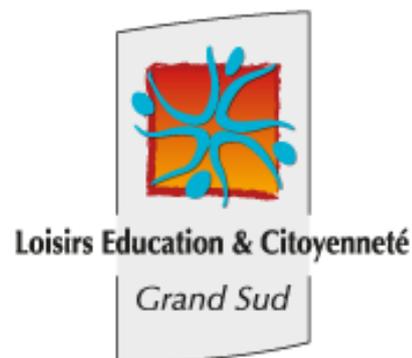
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	UNE COMPÉTENCE DE...	QUI ORGANISE ?	CONTACT
<b>CRÈCHE</b>	0-3ans 	TOUS LES JOURS 7h30-19h	 GRAND SUD Tarn & Garonne Communauté de communes	Crèche associative A Deux Mains	05 63 65 31 22
<b>RESTAURATION CENTRE DE LOISIRS</b>	3-11ans 	MERCREDI 11h30-14h	 Les 9 communes	 <b>CRM RODEZ</b> TRAITEUR GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ	MJC 05.63.27.01.70 Maison intercommunale de l'enfance 05 63 20 78 08
<b>ACCUEIL DE LOISIRS</b>	3-11ans 	MERCREDI 11h30-14h 11h30-18h30	 Les 9 communes		MJC 05.63.27.01.70 Maison intercommunale de l'enfance 05 63 20 78 08
<b>ACCUEIL ADO/JEUNES</b>	10-17ans 	MERCREDI multisports 16h-18h	 les 9 communes		MJC: 06 75 37 92 98
<b>ACCUEIL JEUNES</b>	14-17ans	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI 18h-21h30 VENDREDI 18h-23h	 Les 9 communes		MJC: 06 75 37 92 98
<b>PIJ (point info jeune)</b>	12-25ans 	DU MARDI AU SAMEDI  <b>De Septembre à Juin :</b> Mardi et jeudi 9h30-19h Mercredi et vendredi 14h-19h Samedi : 9h-18h  <b>De Juillet à Aout :</b> Mardi et jeudi de 9h à 17h Mercredi de 13h à 20h Vendredi et samedi : 15h à 22h	 Les 9 communes		PIJ: 05 63 27 01 72

# Accueils enfants et jeunes pendant **les vacances** à Verdun-Sur-Garonne

QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	UNE COMPÉTENCE DE...	QUI ORGANISE ?	CONTACT
<b>CRÈCHE</b>	0-3ans 	TOUS LES JOURS 7h30-19h		Crèche associative A Deux Mains	05 63 65 31 22
<b>ACCUEIL DE LOISIRS</b>	3-10ans 	VACANCES 7h30-18h30			MJC 05 63 27 01 70 Maison intercommunale de l'enfance 05 63 20 78 08
<b>ACCUEIL ADO À LA MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE</b>	10-14ans 	VACANCES 7h30-18h30			MJC 05.63.27.01.70 Maison intercommunale de l'enfance 05 63 20 78 08
<b>ACCUEIL ADO A LA MJC</b>	14-17ans	VACANCES 15H-22H			MJC: 06 75 37 92 98
 <b>PIJ</b> (point info jeune)	12-25ans	DU MARDI AU SAMEDI  <b>De Septembre à Juin :</b> Mardi et jeudi 9h30-19h Mercredi et vendredi 14h-19h Samedi : 9h-18h  <b>De Juillet à Aout :</b> Mardi et jeudi de 9h à 17h Mercredi de 13h à 20h Vendredi et samedi : 15h à 22h	  les 9 communes		PIJ: 05 63 27 01 72

# L'accueil de loisirs associé à l'école

# A.L.A.E



## Contacts :

Coordinatrice enfance ALAE : Coline DEREGNAUCOURT - 06 98 09 79 82

Directrice ALAE La Fontaine : Lisa Boumlil - 07 60 67 81 99

Directrice ALAE Dareysses & Jules Verne : Elia SAVAJOL - 07 60 74 82 84

Site internet de l'ALAE : <http://bit.ly/ALAEverdun>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/alaeverdunsurgaronne>

**L'ALAE assure la continuité éducative entre l'école et la famille lors de la journée de l'enfant. Nous développons des activités afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant dans une démarche d'apprentissage à la vie citoyenne.**

**Matin 7h30 - 8h30.** Accueil individualisé de manière échelonnée.

Un aménagement de plusieurs espaces permet à chaque enfant de s'éveiller à son rythme. L'animatrice/teur référent demeure disponible pour accueillir les parents et leurs enfants et si besoin être le relais avec les enseignants.

**Midi 12h - 14h.** Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Les activités calmes, de détente, manuelles ou de jeux libres sont proposées aux choix, en fonction du besoin des enfants.

**Soir 16h - 18h30.** Moment de détente et du goûter.

Ce temps reste favorable aux activités de découvertes, à l'expérimentation, tout en respectant le choix de l'enfant de ne pas participer aux activités.

## Tarifs ALAE en fonction du Quotient Familial

Tranche QF	0-397	398-770	771-999	1000-1250	1251-1600	1601-1999	2000+	NR*
Matin	0,15 €	0,35 €	0,47 €	0,57 €	0,68 €	0,88	1,04	1,04
Midi	0,25 €	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80	0,90	0,90
Soir	0,30 €	0,55 €	0,78 €	0,99 €	1,25 €	1,66	2,08	2,08

\*tarif appliqué en cas d'attestation de quotient familial non fournie

# CANTINE



## INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

- A l'année : votre enfant sera inscrit pour toute l'année scolaire, les jours que vous avez indiqués sur la fiche d'inscription.
- Au mois : chaque mois la réservation des repas doit être faite via **le Portail Citoyen dans votre Espace Famille** <https://portail.berger-levrault.fr/23172/accueil> (ou accessible par le site de la mairie dans l'onglet E-services).

Toute demande ou annulation devra être faite au minimum 3 jours ouvrables avant la prise du repas et uniquement dans votre Espace Famille.

## MENUS

Vous pouvez choisir, pour l'année scolaire, entre un menu classique ou un menu sans viande (à préciser sur la fiche de renseignements). Ils sont affichés sur les panneaux aux entrées des écoles et à la mairie, et sont aussi consultables sur le site internet de la mairie : <http://www.verdun-sur-garonne.fr/vie-pratique/enfance-et-jeunesse>

## Tarifs CANTINE en fonction du Quotient Familial:

Suivant la délibération du conseil municipal du 4 juillet 2024, il a été décidé un nouveau tarif au quotient familial pour le repas de la cantine.

*Vous devez nous fournir une attestation récente de votre quotient familial (fourni par la CAF ou la MSA) pour bénéficier de ces tarifs.*

Tranche QF	0 - 397	398-770	771-999	1000-1250	1251-1600	1601-1999	2000+	NR*
Prix du repas	0.90€	0,95 €	1 €	1.82€	2,96 €	3.33 €	3,43 €	3,43 €

\*tarif appliqué en cas d'attestation de quotient familial non fournie

## Facture et règlement

La facture sera éditée à la fin du mois au nombre réel de repas pris et aux absences facturées.

Elle vous sera envoyée par mail sauf avis contraire de votre part.

Merci de préciser votre adresse mail sur le dossier d'inscription.

Vous pouvez régler :

- En ligne via le portail famille dès réception de la facture et avant le 15 du mois (voir la procédure en fin de brochure).
- Par chèque à l'ordre de « cantine de Verdun sur Garonne » à déposer ou adresser à la Mairie
- En espèces, obligatoirement au comptoir de la Mairie .
- Par prélèvement automatique entre le 10 et le 15 du mois, date déterminée sur la facture.

Pour la mise en place du prélèvement, merci de nous fournir un RIB.

En cas de dépassement du délai de paiement, une relance sera effectuée.

Sans réponse de votre part, un titre sera émis auprès du Trésor Public qui se chargera du recouvrement.

## Absences

Seules les demandes d'annulation effectuées 3 jours ouvrables avant l'événement pourront être prises en compte.

## Régime alimentaire spécifiques (P.A.I.), allergies

A indiquer sur la fiche de renseignements. Si nécessaire un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) sera mis en place par le médecin scolaire. En fonction de l'allergie alimentaire de l'enfant, les parents devront fournir un panier repas à l'enfant (repas non facturé).

## Maladie

Votre enfant est malade :

- 1) Vous prévenez l'école.
- 2) Vous appelez la mairie pour préciser le nombre de jours d'absence de votre enfant afin que les repas ne vous soient pas facturés (dès le second jour).

N'oubliez pas de transmettre un justificatif médical (type justificatif d'absence pour les employeurs) au service enfance.

## La prise de médicaments:

Elle demeure interdite au sein de l'école en dehors d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) établi.

+ d'informations sur le PAI ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21392>

POUR ACCÉDER A VOTRE ESPACE FAMILLE, VOUS DEVEZ VOUS CONNECTER SUR LE SITE :

[HTTPS://PORTAIL.BERGER-LEVRAULT.FR/23172/ACCUEIL](https://portail.berger-levrault.fr/23172/accueil)

POUR CRÉER UN COMPTE SUR L'ESPACE FAMILLE

LA PROCÉDURE POUR CRÉER VOTRE COMPTE ET UTILISER VOTRE ESPACE FAMILLE EST DISPONIBLE ET

TÉLÉCHARGEABLE SUR CE LIEN : [HTTPS://BIT.LY/PROCEDURE-PORTAIL-F](https://bit.ly/procEDURE-PORTAIL-F)

VOUS AUREZ BESOIN DU CODE ABONNÉ COMMUNIQUÉ SUR DEMANDE PAR LA MAIRIE OU LES COORDINATRICES SCOLAIRES.

SUR L'ESPACE FAMILLE VOUS POURREZ:

VÉRIFIER DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

MERCI DE VÉRIFIER LES INFORMATIONS DU DOSSIER FAMILLE ET DE LES CORRIGER SI NÉCESSAIRE.

PAYER EN LIGNE LA FACTURE DU MOIS

ATTENTION CETTE PROCÉDURE NE SERA DISPONIBLE QUE JUSQU'AU 15 DU MOIS SUIVANT



## BUS SCOLAIRE

Les enfants qui résident entre l'avenue de Mas-Grenier et Notre-Dame, ainsi que ceux proches de Super U, peuvent prendre le bus scolaire.

Les parents doivent formuler la demande auprès de la région.

<https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire>

## MAIRIE DE VERDUN-SUR-GARONNE

Infos scolaires

Coordinatrice Service Enfance : Sabine CONAN - 07 61 60 76 09

[coordinatrice.enfance@verdun-sur-garonne.fr](mailto:coordinatrice.enfance@verdun-sur-garonne.fr)

Coordinatrice adjointe : Sylvaine VERDIÉ - 07 57 00 84 87

[coordinatrice.adjointe@verdun-sur-garonne.fr](mailto:coordinatrice.adjointe@verdun-sur-garonne.fr)



## ALAE

Périscolaire matin, midi et soir sur le temps scolaire

Organisé par l'association LEC GS

Coline Deregnacourt - coordinatrice 06 98 09 79 82

<https://www.lecgs.org/fr/>

## CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Vacances et mercredi après-midi

Organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture.

Cécilia BRAJON - directrice 05 63 27 01 70

<http://bit.ly/centreLoisirs>



## A.P.E.V

Association des Parents d'Elèves de Verdun-Sur-Garonne

APEV la fontaine [apevfontaine@gmail.com](mailto:apevfontaine@gmail.com)

APEV Jules verne/dareyesses [apevjulesvernedareyesses@gmail.com](mailto:apevjulesvernedareyesses@gmail.com)

## R.A.S.E.D

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

Contact : 05 63 64 37 84

Email : [rasedcircmontauban2.e3@ac-toulouse.fr](mailto:rasedcircmontauban2.e3@ac-toulouse.fr)

## C.M.P.P

Centre Médico Psycho Pédagogique

Contact : 05 63 03 79 74

# ANNUAIRE

ORGANISATIONS	ADRESSE	COURRIEL	TÉLÉPHONE
<b>CRECHE À DEUX MAINS</b>	2 rue du tour du four, 82600 Verdun-sur-Garonne	adeuxmains2@wanadoo.fr	05 63 65 31 22
<b>MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE</b>	415, route d'Aucamville - 82600 Verdun-sur-Garonne	enfance1oisirs1@mjc82.com	05 63 20 78 08
<b>MJC</b>	15 Rue Clémence Isaure, 82600 Verdun-sur-Garonne	secretariat@mjc82.com	05 63 27 01 70
<b>LEC GS</b>	Coordination des ALAE de Verdun-sur-Garonne, école des Dareysses, rue des écoles 82600 Verdun-sur- Garonne	coordination- verdunsurgaronne@lecgs.org	06 98 09 79 82
<b>RÉGION OCCITANIE</b>	Maison de la région, 20 Place Prax Paris 82000 Montauban	maisonregion.montauban@laregion.fr	05 61 39 69 82
<b>DÉPARTEMENT DU TARN ET GARONNE</b>	Pôle savoir et animation des territoires-direction des collèges- 100 boulevard Hubert Gouze BP 783 MONTAUBAN Cedex	courrier@ledepartement82.fr	05 63 91 77 14
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN ET GARONNE</b>	Pôle social-coordination enfance 302 route d'auch 82600 Verdun-sur-Garonne	sophie.chaudiere@grandsud82.fr	05 63 02 71 59
<b>MAIRIE DE VERDUN SUR GARONNE SERVICE ENFANCE</b>	Service Enfance- place de la mairie 82600 Verdun- sur-Garonne	coordinatrice.enfance@verdun-sur- garonne.fr	05 63 02 39 16
<b>GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE</b>	Chemin de la fontaine de paris 82600 Verdun sur Garonne	ce.0820911V@ac-toulouse.fr	09 72 57 69 29
<b>ECOLE ELEMENTAIRE DES DAREYSSSES</b>	Rue Joliot Curie 82600 Verdun sur Garonne	ce.0820518T@ac-toulouse.fr	05 63 02 50 66
<b>ECOLE MATERNELLE JULES VERNE</b>	Rue Louis Pasteur,82600 Verdun Sur Garonne	ce.0820516R@ac-toulouse.fr	05 63 02 57 32

# VACANCES SCOLAIRES

## CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

SEPT. 2024	OCT. 2024	NOV. 2024	DÉC. 2024	JANV. 2025	FÉV. 2025
<b>D 1</b>	M 1	<b>V 1</b>	<b>D 1</b>	<b>M 1</b>	S 1
L 2 RENTRÉE	M 2	S 2	L 2	J 2	<b>D 2</b>
M 3	J 3	<b>D 3</b>	M 3	V 3	L 3
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4
J 5	S 5	M 5	J 5	<b>D 5</b>	M 5
V 6	<b>D 6</b>	M 6	V 6	L 6	J 6
S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7
<b>D 8</b>	M 8	V 8	<b>D 8</b>	M 8	S 8
L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	<b>D 9</b>
M 10	J 10	<b>D 10</b>	M 10	V 10	L 10
M 11	V 11	<b>L 11</b>	M 11	S 11	M 11
J 12	S 12	M 12	J 12	<b>D 12</b>	M 12
V 13	<b>D 13</b>	M 13	V 13	L 13	J 13
S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14
<b>D 15</b>	M 15	V 15	<b>D 15</b>	M 15	S 15
L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	<b>D 16</b>
M 17	J 17	<b>D 17</b>	M 17	V 17	L 17
M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18
J 19	S 19	M 19	J 19	<b>D 19</b>	M 19
V 20	<b>D 20</b>	M 20	V 20	L 20	J 20
S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21
<b>D 22</b>	M 22	V 22	<b>D 22</b>	M 22	S 22
L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	<b>D 23</b>
M 24	J 24	<b>D 24</b>	M 24	V 24	L 24
M 25	V 25	L 25	<b>M 25</b>	S 25	M 25
J 26	S 26	M 26	J 26	<b>D 26</b>	M 26
V 27	<b>D 27</b>	M 27	V 27	L 27	J 27
S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28
<b>D 29</b>	M 29	V 29	<b>D 29</b>	M 29	
L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	
	J 31		M 31	V 31	

MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025	JUIL. 2025	AOÛT 2025
S 1	M 1	<b>J 1</b>	<b>D 1</b>	M 1	V 1
<b>D 2</b>	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	<b>D 3</b>
M 4	V 4	<b>D 4</b>	M 4	V 4	L 4
M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
J 6	<b>D 6</b>	M 6	V 6	<b>D 6</b>	M 6
V 7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7
S 8	M 8	<b>J 8</b>	<b>D 8</b>	M 8	V 8
<b>D 9</b>	M 9	V 9	<b>L 9</b>	M 9	S 9
L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	<b>D 10</b>
M 11	V 11	<b>D 11</b>	M 11	V 11	L 11
M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
J 13	<b>D 13</b>	M 13	V 13	<b>D 13</b>	M 13
V 14	L 14	M 14	S 14	<b>L 14</b>	J 14
S 15	M 15	J 15	<b>D 15</b>	M 15	<b>V 15</b>
<b>D 16</b>	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	<b>D 17</b>
M 18	V 18	<b>D 18</b>	M 18	V 18	L 18
M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
J 20	<b>D 20</b>	M 20	V 20	<b>D 20</b>	M 20
V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
S 22	M 22	J 22	<b>D 22</b>	M 22	V 22
<b>D 23</b>	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	<b>D 24</b>
M 25	V 25	<b>D 25</b>	M 25	V 25	L 25
M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
J 27	<b>D 27</b>	M 27	V 27	<b>D 27</b>	M 27
V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28
S 29	M 29	<b>J 29</b>	<b>D 29</b>	M 29	V 29
<b>D 30</b>	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
L 31		S 31		J 31	<b>D 31</b>

### ZONE A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

### ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

### ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.

Pour en savoir plus : [education.gouv.fr/calendrier-scolaire](http://education.gouv.fr/calendrier-scolaire)

